

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
15/03/2024

Date d'affichage
25/03/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 17

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 20 mars à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ROCHELLE Stéphane

ABSENTS : BOULET Peggy,

POUVOIR : Néant

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°08-03-2024 Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée pour les communes extérieures ne possédant pas d'école pour l'année scolaire 2023-2024

Madame la 1ère Adjointe invite le Conseil Municipal à fixer la participation des communes de résidence, n'ayant pas d'école publique, qui des élèves scolarisés à l'école privée de Bazouges-la-Pérouse.

La participation doit être égale pour l'école privée qui possède un contrat d'association :

- soit au coût moyen départemental
- soit au coût moyen de l'école publique de la commune si celui-ci est inférieur.

Pour la rentrée 2023, le coût moyen départemental (hors charges à caractère social) est le suivant :

- 424 € en classe élémentaire ;
- 1 466 € en classe maternelle.

Le coût Moyen par élève de l'école publique calculé à partir du compte administratif 2023 s'établit comme suit :

- 830.49€ en classe élémentaire ;
- 2 107.35€ en classe maternelle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** la participation à demander aux communes de résidence des élèves scolarisés à l'école privée de Bazouges-la-Pérouse ainsi qu'il suit :

- 424 € en classe élémentaire ;

- 1 466 € en classe maternelle

La participation des communes concernées se présente comme suit :

Désignation	Classes maternelles	Classes élémentaires	TOTAL
Commune de Noyal-sous-Bazouges			
Nombre d'élèves année scolaire 2023- 2024	5	3	8
Participation	7 330.00	1 272	8 602

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

